

Les milieux d'apprentissage en réseau international en contexte collégial

Un guide pratique

Olivier Bégin-Caouette, Marie-Josée Goulet,
Nicole Lacasse, Julie Demers, Pascale Bernier,
Daniel Berthiaume, Olivier Francis Hazoume

avec la collaboration de

Ulrich Adido, Sébastien Béland, Mathieu Chevalier,
Sarah Chouinard, Francine Clément,
Samuel Fournier St-Laurent, Laurence St-Denis

ANNEXES

Annexe A | Ressources additionnelles

1. Guides et ressources en appui à la conception, à la mise en œuvre et à la pérennisation des MARI

COIL Orientation (s. d.). *Collaborative Online International Learning (COIL) Onboarding*. University of Denver. <https://canvas.du.edu/courses/139513>

Coyle, S. (2017). *Virtual Team Teaching. A Collaborative Approach*. Chenelière Éducation. <https://www.cheneliere.ca/fr/virtual-team-teaching-collaborative-app-9782894703762.html>

Gwenna Moss Centre for Teaching and Learning (2021). *Collaborative Online International Learning (COIL). Educator Handbook*. University of Saskatchewan. <https://teaching.usask.ca/documents/gmctl/coil-virtualexchange-guide.pdf>

Keengwe, J. (dir.) (2023). *Handbook of Research on Facilitating Collaborative Learning Through Digital Content and Learning Technologies*. IGI Global. <https://www.igi-global.com/gateway/book/297023>

Rubin, J. et Guth, S. (dir.) (2022). *The Guide to COIL Virtual Exchange. Implementing, Growing, and Sustaining Collaborative Online International Learning*. Routledge. <https://www.routledge.com/The-Guide-to-COIL-Virtual-Exchange-Implementing-Growing-and-Sustaining-Collaborative-Online-International-Learning/Rubin-Guth/p/book/9781620369838>

Schultheis Moore, A. et Simon, S. (dir.) (2015). *Globally Networked Teaching in the Humanities Theories and Practices*. Routledge. <https://www.routledge.com/Globally-Networked-Teaching-in-the-Humanities-Theories-and-Practices/SchultheisMoore-Simon/p/book/9781138084650>

SUNY COIL Center (s. d.). *Faculty Guide for Collaborative Online International Learning Course Development*. SUNY Global Center. <https://studyabroad.unm.edu/assets/documents/faculty-guide-for-coil-course-development.pdf>

Sylvestre, E. (2022). *Enseignement supérieur et mobilité virtuelle (COIL)*. Pédagoscope, Podcast, 21 mars. <https://pedagoscope.ch/enseignement-superieur-et-mobilite-virtuelle-coil>

2. Instruments d'évaluation

2.1 Autoévaluation de la préparation du MARI

SUNY COIL (s. d.). *COIL Readiness Self-Assessment*. University of Denver. <https://canvas.du.edu/courses/139513/files/9062512>

2.2 Évaluation de la satisfaction des personnes étudiantes

Pretorius, M. et Mitchell, L.-M. (s. d.). *COIL Evaluation Toolkit: Introduction and Decision Guide*. IKUDU. <https://www.ufs.ac.za/docs/librariesprovider66/default-document-library/ikudu-evaluation-toolkit.pdf>

2.3 Évaluation des retombées des MARI sur la sensibilité interculturelle des personnes étudiantes

IDI, LLC (2025). *The Intercultural Development Inventory® (IDI)®*. Intercultural Development Inventory. <https://idiinventory.com>

LIRES (s. d.). Échelle de la sensibilité interculturelle (ESI). *Recherches*. www.lires.ca/esi

2.4 Évaluation de la préparation technologique du personnel enseignant

Schmidt, D. A., Baran, E., Thompson, A. D., Mishra, P., Koehler, M. J., et Shin, T. S. (2009). Technological pedagogical content knowledge (TPACK). The development and validation of an assessment instrument for preservice teachers. *Journal of Research on Technology in Education*, 42(2), 123-149. <https://doi.org/10.1080/15391523.2009.10782544>

Annexe B | Description détaillée des 10 étapes de réalisation du MARI Répondre à un appel à projets en aéronautique

1 Analyse du circuit du treuil et de l'avion

- rencontre préliminaire par visioconférence¹⁰ entre les personnes étudiantes de l'ÉNA et du Lycée Frédéric Mistral (LFM) animée par Jean-Claude Vegiotti et moi-même
- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point, avancement des travaux, partage des tâches, etc.
- rencontre par visioconférence avec les personnes étudiantes des deux écoles et un représentant technique d'AVDef afin que ce dernier puisse répondre à leurs questions
- création d'une présentation conjointe ÉNA-LFM montrant leur analyse du circuit d'aéronef dont le projet fera l'objet
- présentation orale du sujet principal par visioconférence

2 Séance de remue-ménages autour de la conception de l'outil

- discussion par visioconférence en vue de la prise en main du cahier des charges d'AVDef
- partage des tâches entre les personnes étudiantes des deux écoles
- élaboration d'un prototype sur papier,
- discussions et ajustements entre les participants

3 Approbation du prototype par le client

- présentation du prototype aux représentants techniques d'AVDef par visioconférence à des fins d'ajustement et d'approbation pour la poursuite des travaux

4 Création des dessins techniques

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point
- avancement des travaux
- partage des tâches
- révision et ajustements des dessins techniques en vue de produire les documents finaux

5 Recherche et commande des composants et du matériel

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point
- avancement des travaux
- partage des tâches
- repérage et inventaire des composants nécessaires à la fabrication du boîtier-outil

6 Fabrication du prototype

- fabrication du boîtier-outil par l'ÉNA
- fabrication du harnais d'interface avion-boîtier par le LFM
- captation vidéo de certaines séquences de la fabrication à l'intention des personnes étudiantes d'outremer
- dépôt des vidéos dans un dossier partagé à l'intention de tous les participants
- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point
- avancement des travaux.

¹⁰ Lors des visioconférences, toutes synchrones, les personnes étudiantes de l'ÉNA sont regroupées en classe, où sont installés une caméra et un micro. La vidéo est projetée sur une toile.

7 Inspection du câblage :

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point des travaux
- inspection des liaisons électriques préalables aux tests sur avion

8 Écriture des procédures d'utilisation de l'outil :

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point des travaux
- partage des tâches
- écriture en simultané par visioconférence

9 Rédaction du manuel d'utilisation

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point des travaux
- partage des tâches
- création du manuel de l'outil en simultané (description du boîtier-outil, procédures de test, schémas techniques, liste des pièces, précautions avant utilisation, etc.)

10 Tests finaux sur avion

- dans les hangars d'AVDef, test du boîtier-outil
- projet de mobilité de l'ÉNA : rencontres entre pairs des deux établissements et des représentants d'AVDef; participation aux tests finaux
- captation vidéo des tests à l'intention des autres personnes étudiantes de l'ÉNA

Annexe C | Liste de vérification des rôles des établissements lors de la phase de conception

Adéquation avec les orientations institutionnelles

- La stratégie ou la politique internationale de l'établissement fait mention des MARI.
- Le plan stratégique de l'établissement fait mention des MARI.
- Le projet de MARI est aligné avec sa politique internationale et son plan stratégique.
- Le projet de MARI respecte les règles relatives à la confidentialité et la sécurité des données de l'établissement.

Soutien institutionnel

- L'établissement désigne une personne responsable de l'accompagnement des projets de MARI.
- Un mécanisme de coordination entre les services impliqués est établi.
- L'établissement dispose d'une liste des MARI en cours ou qui ont été réalisés.
- Il diffuse de l'information relative aux MARI aux départements, aux personnes enseignantes et aux services institutionnels.
- Une procédure est établie afin que les personnes enseignantes puissent proposer des projets de MARI.
- Les projets de MARI reçoivent l'aval des responsables de programme et des coordinations départementales.
- Le bureau international appuie les personnes enseignantes dans leur demande de libération de tâche lorsque celle-ci est jugée nécessaire.
- L'établissement tient des séances d'information à l'intention des personnes enseignantes qui s'engagent dans la conception d'un MARI.
- Des personnes conseillères pédagogiques ou technopédagogiques sont disponibles pour accompagner les personnes enseignantes.

Partenariat international

- L'établissement élabore, entretient et diffuse auprès des personnels concernés une liste de partenaires internationaux disposés à réaliser MARI.
- Les ententes ou accords-cadres existants et nouveaux prévoient la réalisation de MARI.
- Les partenaires concluent une entente ou un accord-cadre comprenant la réalisation de MARI.
- Ce document comporte des dispositions relatives à la propriété intellectuelle de même qu'au partage et à la conservation des renseignements personnels.
- Les rôles et les responsabilités des parties sont clarifiés.
- L'établissement soutient la mobilité enseignante (entrante ou sortante) afin que les personnes enseignantes se rencontrent.

Infrastructure technologique

- Les deux établissements disposent de systèmes de gestion de l'apprentissage compatibles ou de solutions communes.
- Les outils de visioconférence et de collaboration sont validés.
- La bande passante et la stabilité de la connexion Internet sont suffisantes.

Annexe D | Modèle d'Entente de collaboration pour mise en œuvre d'un MARI

ENTENTE DE COLLABORATION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE MILIEU D'APPRENTISSAGE EN RÉSEAU INTERNATIONAL (MARI)¹¹

L'Établissement A,

Établissement d'enseignement supérieur légalement constitué,

Situé à : _____

Représenté par : _____

Titre : _____

Ci-après désigné « A »,

ET

L'Établissement B,

Établissement d'enseignement supérieur légalement constitué,

Établissement d'enseignement supérieur légalement constitué,

Situé à : _____

Représenté par : _____

Titre : _____

Ci-après désigné « B »,

L'Établissement A et l'Établissement B étant ci-après désignés collectivement « les Parties ».

PRÉAMBULE

Considérant que les Parties entendent promouvoir l'internationalisation de leurs programmes d'enseignement par des approches pédagogiques innovantes et inclusives;

Considérant que les projets de Milieu d'apprentissage en réseau international (MARI) constituent une modalité reconnue de coopération académique internationale reposant sur la coconception pédagogique, l'apprentissage collaboratif à distance et le développement de compétences interculturelles;

Considérant la volonté commune des Parties de proposer à leurs personnes étudiantes et enseignantes une expérience d'apprentissage internationale intégrée aux cursus existants, sans mobilité physique obligatoire;

¹¹ Ce document a été préparé par Nicole Lacasse.

Il est expressément convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente établit le cadre juridique et opérationnel de la collaboration entre les Parties pour concevoir, mettre en œuvre, évaluer et pérenniser un ou plusieurs projets de MARI intégrés dans des unités d'enseignement existantes ou spécifiques.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS

Les objectifs du projet de MARI sont de :

- a) favoriser l'apprentissage collaboratif international à distance;
- b) développer chez les étudiantes et les étudiants des compétences interculturelles, numériques et disciplinaires;
- c) encourager l'innovation pédagogique et la cocréation de contenus d'enseignement;
- d) renforcer les liens académiques durables entre les Parties;
- e) accroître l'accessibilité à l'internationalisation des études.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DU PROJET

Un projet de MARI repose sur la cocréation, par au moins deux personnes enseignantes de différents pays, d'un espace numérique d'apprentissage expérientiel et internationalisé, avec des activités pédagogiques conjointes (synchrones et/ou asynchrones), un travail collaboratif entre personnes étudiantes des deux établissements pour une durée définie, généralement comprise entre 4 et 12 semaines. Les modalités opérationnelles du projet (cours concernés, calendrier, langues de travail, outils numériques, etc.) sont énoncées à l'Annexe 1 de la présente entente.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DES PARTIES

Chaque Partie s'engage à :

- a) désigner une personne enseignante responsable académique et une personne coordonnatrice pour le projet de MARI;
- b) soutenir la collaboration entre les personnes enseignantes impliquées;
- c) s'assurer que les personnes enseignantes impliquées sont formées (ou seront formées ou seront soutenues par du personnel formé) à la pédagogie interculturelle et au design de MARI;
- d) intégrer le projet de MARI dans ses activités pédagogiques;
- e) fournir l'accès aux plateformes numériques nécessaires dans un environnement numérique sécurisé;

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DES PARTIES (SUITE)

- f) promouvoir le projet auprès de ses étudiantes et étudiants;
- g) respecter les principes d'équité, d'inclusion et de respect interculturel;
- h) assurer l'encadrement pédagogique de ses étudiantes et étudiants;
- i) reconnaître académiquement la participation des étudiantes et étudiants selon ses règles internes.

ARTICLE 5 – MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Les personnes enseignantes partenaires dans le projet MARI conviennent conjointement des :

- a) objectifs d'apprentissage;
- b) activités pédagogiques collaboratives à intégrer dans leurs cours respectifs
- c) méthodes d'évaluation;
- d) critères de réussite.

Chaque établissement demeure responsable de l'évaluation finale de ses étudiantes et étudiants, conformément à ses règlements académiques.

ARTICLE 6 – COORDINATION

Les personnes désignées par chacune des Parties pour coordonner le projet de MARI sont responsables conjointement de :

- a) planifier les étapes clé du MARI (calendrier, activités, livrables, etc.) en concertation avec les personnes enseignantes impliquées;
- b) assurer la communication et des suivis réguliers entre les deux établissements;
- c) signaler les difficultés et se concerter pour trouver des solutions;
- d) assurer un suivi évaluation du projet MARI après sa réalisation.

ARTICLE 7 – OUTILS NUMÉRIQUES ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les Parties conviennent d'utiliser des outils numériques compatibles avec leurs politiques institutionnelles respectives.

Les renseignements personnels des personnes étudiantes et enseignantes seront traités conformément aux lois et règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels. Chaque Partie doit notamment s'assurer que les renseignements personnels seront partagés avec le consentement des personnes concernées, qu'ils seront conservés de manière sécuritaire, qu'ils seront utilisés seulement aux fins prévues dans le MARI, qu'ils ne seront pas communiqués à des tiers et qu'ils seront détruits à la fin du MARI.

ARTICLE 8 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les Parties s'engagent à respecter les droits moraux et patrimoniaux des auteurs conformément aux lois applicables pour tous les contenus utilisés et/ou partagés dans le cadre d'un projet MARI, notamment les documents et outils pédagogiques, les enregistrements et ressources numériques.

Les personnes enseignantes qui codéveloppent des contenus dans le cadre du projet MARI, sont conjointement titulaires des droits d'auteur sur ces contenus, sauf entente écrite contraire. Toute utilisation commerciale, reproduction ou diffusion publique requiert l'accord préalable écrit de tous les cotitulaires des droits d'auteur.

ARTICLE 9 – ASPECTS FINANCIERS

La présente entente n'entraîne aucune obligation financière entre les Parties, sauf disposition contraire précisée dans une annexe ou un accord spécifique. Chaque Partie assume ses propres coûts liés à la mise en œuvre du projet.

ARTICLE 10 – DURÉE ET RÉSILIATION

La présente entente est conclue pour une durée de ___ ans, à compter de la date de signature. Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des Parties moyennant un préavis écrit de ___ mois, sans affecter les projets en cours jusqu'à leur achèvement.

ARTICLE 11 – MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification à la présente entente doit faire l'objet d'un avenant écrit, signé par les représentants autorisés des Parties.

ARTICLE 12 – RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Les Parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend relatif à l'interprétation ou à l'application de la présente entente. En cas d'échec de la résolution amiable, les Parties conviennent de recourir à une médiation avant toute procédure judiciaire. La médiation sera conduite par un médiateur choisi d'un commun accord par les Parties. Les frais liés à la médiation seront partagés entre les Parties.

ARTICLE 13 – DISPOSITIONS FINALES

La présente entente n'emporte aucune création de lien de subordination ou de partenariat juridique entre les Parties. Elle est établie en deux exemplaires originaux, chacun faisant foi.

SIGNATURES

Fait à _____, le ___ / ___ / _____

Pour l'Établissement A

Nom : _____

Titre : _____

Signature : _____

Pour l'Établissement B

Nom : _____

Titre : _____

Signature : _____

ANNEXE 1 – MODALITÉS OPÉRATIONNELLES DU PROJET DE MARI

1. Informations générales sur le projet

ÉLÉMENTS	INFORMATIONS À COMPLÉTER
Intitulé du projet MARI	
Année académique / Session	
Discipline(s) concernée(s)	
Niveau d'études	
Durée du projet	
Langue(s) des lectures, échanges et travaux	
Modalité(s)	<input type="checkbox"/> Synchrones <input type="checkbox"/> Asynchrone <input type="checkbox"/> Hybride
Plage(s) horaire(s) pour rencontre(s) synchrone(s) selon le calendrier académique et les fuseaux horaires	

2. Établissements et responsables académiques

ÉLÉMENTS	ÉTABLISSEMENT A	ÉTABLISSEMENT B
Nom de l'établissement		
Département / Unité		
Personne enseignante responsable		
Courriel institutionnel		
Coordination		
Courriel institutionnel		

3. Cours et intégration curriculaire

ÉTABLISSEMENTS	INTITULÉS DES COURS	TAILLE DES GROUPES	STATUT DES COURS (OBLIGATOIRE OU OPTIONNEL)	N ^{BRE} DE CRÉDITS
A				
B				

4. Objectifs pédagogiques spécifiques

À l'issue du projet MARI, les personnes étudiantes seront en mesure de :

- collaborer efficacement dans un contexte interculturel et numérique.
- mobiliser des connaissances disciplinaires dans un projet commun.
- communiquer de manière professionnelle dans un environnement international.
- utiliser de façon critique des outils numériques collaboratifs.

Autre(s) objectif(s) pédagogique(s) poursuivi(s) :

--

5. Description des activités collaboratives*

ACTIVITÉS	DESCRIPTIONS	OUTILS NUMÉRIQUES ET AUTRES	DURÉE
1. Intitulé			
2. Intitulé			
...			
Projet final			

* C'est-à-dire des activités qui encourageront l'interdépendance positive, la réflexion interculturelle et la production commune.

6. Modalités d'évaluation*

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS À ÉVALUER	MÉTHODES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION
Participation		
Travail collaboratif		
Projet final		
Réflexion interculturelle		

* Chaque établissement appliquera ses propres règles de notation, tout en respectant les critères définis conjointement.

7. Outils numériques utilisés

OUTILS	NOMS ET DESCRIPTIONS
Plateforme de gestion de l'apprentissage	
Applications de visioconférence	
Outils collaboratifs (documents partagés, forums, etc.)	
...	

8. Accompagnement et soutien

FORMES DE SOUTIEN	DESCRIPTIONS ET MODALITÉS
Séances d'orientation pour les personnes étudiantes	
Encadrement pédagogique	
Formation ou soutien pédagogique aux personnes enseignantes (p. ex. au sujet de la création de MARI ou de la sensibilité interculturelle)	
Soutien technique institutionnel	
Points de suivi intermédiaires entre personnes enseignantes	

9. Calendrier prévisionnel

PHASES	PÉRIODES
Préparation pédagogique	
Lancement du projet	
Activités collaboratives	
Évaluation finale	
Bilan et retour d'expérience	

10. Indicateurs de réussite

- Taux de participation des personnes étudiantes
- Qualité des productions collaboratives
- Satisfaction des personnes étudiantes
- Satisfaction des personnes enseignantes
- Atteinte des objectifs d'apprentissage
- Pérennisation ou reconduction du projet

Autre(s) indicateur(s) :

--

11. Validation de la présente annexe*

ÉTABLISSEMENTS	NOM ET FONCTION DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES	SIGNATURES	DATES
A			
B			

* La présente annexe fait partie intégrante de l'Entente de collaboration pour la mise en œuvre du MARI. Elle entre en vigueur après validation par les responsables académiques des deux établissements.

Annexe E | Clauses relatives à la propriété intellectuelle dans l'Entente de collaboration relative à un MARI

Ces clauses de protection des droits d'auteur ont été rédigées à partir de clauses types en vue d'aider à la négociation d'une Entente de collaboration relative au MARI. Leur pertinence doit être évaluée selon le contexte propre à chaque MARI.

1. Titularité des droits sur les documents préexistants

Chaque enseignant demeure titulaire des droits d'auteur sur les documents pédagogiques qu'il a créés antérieurement (syllabus, plans de cours, exercices, évaluations, présentations, notes de cours, etc.). Le partage de ces documents au sein de l'équipe d'enseignement n'emporte aucune cession de droits; seule une licence limitée, non exclusive, non transférable et gratuite est consentie aux autres enseignants pour les besoins du cours visé par le MARI, sous réserve du respect des droits moraux (paternité et intégrité de l'œuvre) et des conditions prévues ci-dessous.

2. Licence d'utilisation interne des documents partagés

Les documents partagés peuvent être utilisés, adaptés et combinés par les enseignants participants uniquement aux fins d'enseignement dans le cours concerné par le projet de MARI. Toute diffusion externe (publication web, dépôt institutionnel, conférence, ouvrage collectif, etc.) ou tout usage commercial requiert l'autorisation écrite préalable du titulaire des droits.

Cette licence pour utilisation interne est valable pour toute la durée du MARI et peut être révoquée par l'auteur à tout moment en cas de non-respect de la présente clause. La révocation n'affecte pas les usages déjà réalisés de bonne foi.

Conseil de mise en œuvre

Prévoir un court formulaire d'autorisation pour toute diffusion externe d'un document pré-existant.

Note

Si l'équipe souhaite favoriser le partage au-delà de l'usage interne, faites mention, au besoin, d'une licence ouverte Creative Commons (p. ex. CC BY-BY-SA) pour les productions communes. L'usage de licences Creative Commons facilite la diffusion tout en protégeant les droits.

3. Mentions d'attribution et respect des droits moraux

Toute reproduction ou adaptation doit porter une mention d'attribution visible (nom de l'auteur, titre du document, année) et respecter l'intégrité de l'œuvre. Les modifications substantielles doivent être signalées (p. ex. « Version adaptée par... »); l'auteur initial peut demander le retrait de son nom si l'adaptation altère le sens ou la qualité pédagogique.

4. Codéveloppement et cotitularité des droits d'auteur

Lorsqu'un document pédagogique est développé conjointement par plusieurs enseignants et que les contributions individuelles ne peuvent être distinguées de manière significative, le document est réputé œuvre de collaboration et les contributeurs sont cotitulaires à parts égales des droits d'auteur, sauf stipulation contraire écrite.

Dispositions applicables

a) Décisions d'exploitation

Toute diffusion externe ou modification substantielle d'une œuvre de collaboration requiert l'accord écrit des cotitulaires.

b) Attribution

La liste des co-auteurs doit être documentée (historique des versions et contributions) et faire l'objet d'une mention dans document final.

c) Gestion des versions

Un référent éditorial est désigné par les coauteurs afin d'arbitrer les versions, de garantir la cohérence pédagogique et de consigner les décisions.

d) Retrait d'un coauteur

En cas de retrait d'un coauteur, les autres conservent une licence non exclusive d'utilisation interne de la dernière version à laquelle le coauteur a contribué; toute exploitation externe postérieure demeure soumise à son accord.

Conseil de mise en œuvre

Tenir un registre des contributions (journal de version, commentaires, fichiers sources) pour faciliter l'attribution en co-développement.

5. Intégration de contenus tiers

Tout contenu de tiers intégré aux documents (textes, images, données, extraits d'ouvrages, ressources numériques) ou outils utilisés pour le MARI doivent être utilisés conformément aux licences applicables ou faire l'objet des autorisations nécessaires.

6. Utilisation de travaux réalisés par les personnes étudiantes

Les personnes étudiantes sont titulaires des droits d'auteur de leurs travaux. Pour toute utilisation, reproduction ou divulgation de ces derniers au-delà de ce qui est raisonnable aux fins de la participation aux activités du MARI et de leur évaluation, les personnes enseignantes doivent obtenir le consentement écrit des personnes étudiantes.

7. Travaux de recherche reliés au MARI

Advenant que le projet de MARI implique, en tout ou en partie, la participation des personnes étudiantes à des travaux de recherche, les politiques et les règles institutionnelles en vigueur dans l'établissement partenaire en ce qui touche l'encadrement de la recherche doivent être respectées par les personnes étudiantes, notamment et de façon non limitative, les règles d'éthique et les droits de propriété intellectuelle tels que définis dans les règlements de l'établissement. Dans ce cadre, les aspects relatifs aux droits et à la protection de la propriété intellectuelle devront faire l'objet d'un avenant spécifique à la présente entente de partenariat.

Cet article est à considérer lorsque des travaux de recherche sont reliés au projet de MARI et qu'il n'y a pas d'entente entre les deux établissements sur la propriété intellectuelle.

Annexe F | Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de conception

La personne enseignante :

- évalue le contexte du cours ciblé, notamment :
 - les compétences à développer;
 - l'âge des personnes étudiantes;
 - leurs compétences langagières si le MARI se déroule dans une autre langue que le français;
- identifie les ressources institutionnelles qui s'offrent à elle pour développer un MARI;
- s'assure de l'appui du bureau international, des conseillers et conseillères pédagogiques, ainsi que des technopédagogues;
- rencontre la personne enseignante partenaire en personne ou par visioconférence afin d'entamer des discussions sur la nature du MARI à développer. Les éléments suivants feront l'objet de la discussion :
 - le format du MARI;
 - l'évaluation des apprentissages;
 - les aspects technologiques;
 - les modalités d'échange entre les personnes étudiantes;
 - la dimension temporelle et le calendrier;
- sensibilise les personnes étudiantes aux défis éventuels qui pourraient survenir avec les outils technologiques pendant le MARI;
- sensibilise les personnes étudiantes à la communication interculturelle.

Annexe G | Liste de vérification des rôles des établissements lors de la phase de mise en œuvre

- La **personne désignée par l'établissement comme étant responsable de l'accompagnement des projets MARI** assure un suivi auprès des personnes enseignantes.

L'établissement :

- fournit des lexiques, gabarits et exemples de projets aux personnes enseignantes;
- organise une activité préparatoire auprès des personnes étudiantes avant le début du MARI;
- fournit une fiche ou un guide de bonnes pratiques à l'intention des personnes étudiantes;
- met en place une communauté de pratiques autour des MARI formée des personnels enseignants et non-enseignants impliqués;
- vérifie que ses outils technologiques sont compatibles avec ceux de la personne enseignante partenaire;
- offre une formation aux outils technologiques pour les personnes étudiantes et enseignantes.

Les technopédagogues :

- participent aux tests techniques;
- sont présents lors de la première séance du MARI;
- s'assurent que l'équipement technologique nécessaire au MARI soit disponible pour la durée complète du projet.

Annexe H | Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de mise en œuvre

Le personnel enseignant :

- organise une activité brise-glace;
- est à l'écoute des réactions des personnes étudiantes et des malentendus interculturels. Au besoin, il intervient afin de favoriser le bon déroulement du MARI;
- veille à ce que les personnes étudiantes respectent les dates de rencontres virtuelles avec l'autre groupe;
- fait évaluer les activités du MARI par les personnes étudiantes au fur et à mesure, et s'ajustent au besoin.

Annexe I | Liste des œuvres étudiées dans le cadre du MARI *La littérature migrante au Québec* et description détaillée des séances 4 à 7

Liste des œuvres

Nom, Prénom	Citoyenneté et origine(s)	Titre	Édition utilisée
Blal, Majid	Auteur québécois d'origine marocaine	<i>Cris des sans voix ou Complainte du deux-tiers monde</i>	La Grande Marée, 2003
Chen, Ying	Autrice québécoise d'origine chinoise	<i>Les lettres chinoises</i>	Leméac, coll. « Nomades », 1993
Chraïbi, Driss	Auteur québécois, d'origines marocaine et française	<i>La Civilisation, ma Mère!...</i>	Gallimard, coll. « Folio »
		<i>Mort au Canada</i>	Denoël, 1975
Dawson, Caroline	Autrice québécoise d'origine chilienne	<i>Là où je me terre</i>	Éditions du remue-ménage, 2020
Laferrière, Dany	Auteur québécois d'origine haïtienne	<i>L'énigme du retour</i>	Boréal, 2009
Laroui, Fouad	Auteur français d'origine marocaine	<i>Une année chez les Français</i>	Julliard, coll. « Pocket », 2010
Lbeddiari, Salah El Khalfa	Auteur québécois d'origine algérienne	<i>Adel, l'apprenti migrateur</i>	Mémoire d'encrier, 2017
Mouawad, Wajdi	Auteur québécois, d'origines libanaise et française	<i>Incendies</i>	Leméac, coll. « Nomades », 2009
Péan, Stanley	Auteur québécois d'origine haïtienne	<i>La plage des songes</i>	Mains libres, 2023

Description des séances 4 à 7

	Activités	Contenus
Séances 4 et 5	Éléments de plan de travail proposés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cibler les auteurs du Maroc et du Québec ayant des thèmes communs, plus particulièrement le thème de l'exil. ▪ La langue chez les auteurs d'origine maghrébine. Toute la question de la langue chez les Québécois d'origines diverses. ▪ Cibler les divers mouvements de la diaspora en fonction des événements sociaux, voire politiques. ▪ Identité et double appartenance : aborder toutes les questions liées à la dualité culturelle (défis et conflits inhérents à la question identitaire). ▪ Immigration et exil ▪ Discrimination et racisme ▪ Famille et traditions : comment sont vécus les conflits générationnels et culturels? ▪ La quête d'identité
	Cours magistral	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Survol littéraire : de la Nouvelle France à la Conquête ▪ L'idéologie du terroir dans la littérature (1848 à 1948) ▪ Émergence du réalisme ▪ Révolution tranquille, premier référendum ▪ Autour de la question du joul ▪ Littérature migrante
Séance 6	Rencontre des équipes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de travail distribué à toutes les équipes selon les œuvres à l'étude. ▪ Répartition des tâches à effectuer ▪ Les membres des équipes se présentent (à nouveau) ▪ Les responsables de chaque équipe doivent prendre des notes et ou enregistrer la rencontre. Pour la rencontre, vérifier si les membres des équipes sont consentants. ▪ Laisser à chaque membre le temps de s'exprimer afin d'éviter les interférences. ▪ Ne pas hésiter à faire répéter les questions et ou les réponses.
	Discussion autour des œuvres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres des équipes discutent tour à tour des éléments qui sont, selon eux, les plus importants, les plus pertinents. ▪ Les membres des équipes du Maroc et du Québec décident d'un plan, d'une stratégie à employer : <ul style="list-style-type: none"> • Qui fait quoi? Les membres des équipes se partagent le travail • Quelles sont les pistes retenues par l'équipe du Maroc et l'équipe du Québec? ▪ Deux pistes d'analyse, c'est-à-dire deux aspects qui seront retenus par l'équipe du Maroc et deux autres par l'équipe du Québec afin d'éviter les redites.

Activités	Contenus
Discussion autour des œuvres (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Éléments retenus : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Brève présentation de l'œuvre et de l'auteur ❖ Analyse du titre (que révèle-t-il?) ❖ Contexte sociopolitique (Maroc ou Québec) ❖ Quels sont les événements qui ont poussé les écrivains à s'exiler si c'est le cas? ❖ Les thèmes privilégiés : exil intérieur, exil géographique, adaptation au nouveau pays ❖ La question identitaire : comment s'intégrer, s'adapter sans perdre son identité?
Synthèse	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les responsables des équipes résumant le plan adopté et font un récapitulatif des objectifs et travail attribué à chacun. ▪ De quelle façon se dérouleront les échanges entre les équipes jusqu'à la prochaine rencontre qui aura lieu le 24 avril? Les responsables s'échangent leur courriel afin de relayer les questions et les informations aux membres de leur équipe. ▪ Le travail final pourra être remis bien après le 24 avril sous la forme privilégiée par chacune des équipes. Un diaporama numérique pourra être présenté si désiré.
Séance 7	Rencontre des équipes
	Mise en commun des travaux
	Échanges sur les enjeux liés au MARI
Informations au sujet de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ❖ Pertinence des arguments pour l'analyse des pistes retenues (idées et exemples) ❖ Pertinence des extraits retenus (citations et rapport à l'intertextualité) ❖ Sources consultées : livres, articles et sites web (au besoin, consulter <i>Le petit rédac. Guide de réalisation des travaux en formation générale</i>, Collège Ahuntsic et Fides, 2024) ▪ Seule la partie préparée par les personnes étudiantes du Québec est évaluée par l'enseignante responsable.

Annexe J | Liste de vérification des rôles des établissements lors de la phase de pérennisation

- Le bureau international** prépare un rapport à propos des projets de MARI qui ont été menés durant l'année.

L'établissement :

- diffuse à sa communauté une nouvelle concernant chaque projet de MARI;
- dispose d'instruments afin d'évaluer de façon systématique les retombées des projets de MARI auprès des personnes étudiantes;
- dispose de mécanismes afin d'évaluer les retombées des projets de MARI auprès des personnes enseignantes;
- organise une rencontre rétrospective (post-mortem) réunissant le personnel enseignant et non-enseignant impliqué dans le projet de MARI;
- assure la communication avec les partenaires internationaux durant les sessions où le MARI n'est pas mis en œuvre;
- maintient une liste à jour des partenaires (fiables) intéressés à collaborer à un projet de MARI;
- prévoit l'intervention d'une personne enseignante ayant réalisé un MARI dans le cadre d'événements institutionnels;
- soutient la mise à jour des connaissances et des compétences relatives aux MARI parmi le personnel enseignant et non-enseignant;
- met en place un système de mentorat par les pairs afin que les personnes enseignantes qui souhaitent réaliser un MARI puissent profiter de l'expertise de collègues expérimentés;
- dispose d'une procédure afin d'inclure un projet de MARI réussi dans un programme d'études.

Annexe K | Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de pérennisation


Les personnes enseignantes :

- organisent une rencontre avec les personnes étudiantes afin d'évaluer l'expérience du MARI;
- effectuent une autoévaluation de leur expérience du MARI;
- consignent leurs constats et leur matériel afin de pouvoir partager ceux-ci avec des collègues dans le cas d'une interruption du MARI;
- organisent ou participent à une rencontre-bilan avec la personne enseignante partenaire;
- partagent leur expérience de MARI avec des collègues de leur établissement et de leur département.

Annexe L | Description détaillée du déroulé du MARI *Cocréation et collaboration internationale en conservation du patrimoine*

		Activités en classe...		Activités hors classe...	
		au CM	à l'UMSA (lorsque connues)	au CM	à l'UMSA (lorsque connues)
Avant le début de la session				<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs rencontres en ligne entre les professeures et les conseillers pédagogiques : cocréation, choix et arrimage des activités pédagogiques; planification des classes en ligne et des activités 	
	Semaines	1	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du MARI et de l'évaluation Présentation des projets de conservation : entreposage de chapeaux, mise en valeur des vêtements et enroulement de dentelles 	Semaines 1 à 7 : <ul style="list-style-type: none"> Présentation du MARI et de l'évaluation Travail des personnes étudiantes (PÉ) sur les projets de restauration-conservation de la collection de vêtements de poupées 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation par la professeure d'une présentation sur le programme et les cours-projets créés en collaboration avec deux institutions muséales québécoises (Maison LePailleur, Musée des Ursulines)
2		Semaines 2 et 3 : <ul style="list-style-type: none"> Contenus introductifs du cours non liés au MARI 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation par les PÉ d'un diaporama numérique sur les projets destiné aux PÉ du CM 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation par les PÉ de la première classe en ligne et des présentations sur les projets de conservation 	
3			<ul style="list-style-type: none"> Préparation des présentations par les PÉ au sujet des premières étapes des projets de conservation en vue de la première classe en ligne 		
4		<ul style="list-style-type: none"> Planification et réalisation des travaux de conservation textile (boîtes à chapeaux) 			
5					

	Activités en classe...		Activités hors classe...	
	au CM	à l'UMSA (lorsque connues)	au CM	à l'UMSA (lorsque connues)
6	Semaines 6 à 8 :			
7	<ul style="list-style-type: none"> Planification et réalisation des travaux de mise en valeur (mannequin) 		<ul style="list-style-type: none"> Rencontre de planification en ligne entre les professeures et le conseiller pédagogique du CM 	
8	<ul style="list-style-type: none"> Prise de photos et enregistrements audio en espagnol destinés aux PÉ de l'UMSA Planification de la première classe en ligne 			
9	<ul style="list-style-type: none"> Contenus du cours non liés au MARI 		<ul style="list-style-type: none"> Tests informatiques 	
10	<ul style="list-style-type: none"> Première classe en ligne : présentations des projets argentins et québécois, des contextes et des méthodes de travail 		<ul style="list-style-type: none"> Le jour d'avant et tout juste avant la première classe en ligne : tests informatiques 	
11	<ul style="list-style-type: none"> Cours reporté en vue de la tenue de la 2^e classe internationale à un horaire inhabituel 		Semaines 11 et 12 : <ul style="list-style-type: none"> Préparation par les PÉ des présentations sur les projets de conservation terminés Conception du mannequin en vue de l'exercice commun 	
12	<ul style="list-style-type: none"> Contenus du cours non liés au MARI 			
13	<ul style="list-style-type: none"> Deuxième classe en ligne : présentation des projets complétés (défis et solutions) et exercice commun de conception d'un mannequin 		<ul style="list-style-type: none"> Le jour d'avant et tout juste avant la première classe en ligne : tests informatiques 	
14	<ul style="list-style-type: none"> Contenus du cours non liés au MARI 			
15				
Après la fin de la session			<ul style="list-style-type: none"> Rencontre-bilan en ligne entre les professeures et le conseiller pédagogique au sujet d'éventuels projets de collaboration futurs 	



Les milieux
d'apprentissage en
réseau international
en contexte collégial

Un guide pratique